

FORMATION : PREVENIR ET MAITRISER LE RISQUE PLOMB - Niveau ENCADRANT

SF-F1021-5ème éd-avr2026

Les règles générales de prévention du risque chimique sont issues du code du travail (L4412-1 et R4412-57) articles R4412-152 et R4412-156 à 160 du Code du travail sur les dispositions spécifiques pour les travailleurs exposés au plomb et à ses composés.

Objectifs

- Identifier les différents aspects du risque plomb pour l'entreprise et ses salariés.
- Organiser la prévention et la gestion du risque de la conception à la réalisation de l'opération.
- Déterminer les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations de travail et de la technique opératoire retenue, applicables par les intervenants de chantier.
- Comprendre l'intérêt du suivi.

Les taux de 2025 :

Taux de satisfaction : 92% de satisfaction globale à la formation

Taux de recommandation : 100% des stagiaires ayant suivi la formation nous recommandent

Public Visé

Toute personne de l'encadrement d'entreprise appelée à préparer et organiser un chantier ou une opération exposant à un risque plomb, y compris dans la phase de conception des dossiers

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

L'employeur fournit à l'organisme de formation un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur, délivré par le médecin du travail de l'entreprise. Ce document prend en compte les spécificités relatives au port des appareils de protection respiratoire

Parcours pédagogique

JOUR 1

LES PRINCIPALES SOURCES DE POLLUTION PAR LE PLOMB

Identifier les sources de la pollution au plomb (air et eau).
Déterminer l'origine des risques.

LES CAUSES DE CONTAMINATION ET LES PATHOLOGIES

Identifier les formes et les voies d'intoxication.
Connaître les effets du plomb - risques immédiats à effets différés.

PRÉVENTION MÉDICALE ET SURVEILLANCE MÉTROBIOLOGIQUE

Connaître les conditions de reconnaissance des maladies professionnelles.
Situer le contexte réglementaire des maladies professionnelles et ses implications.
Définir les liens entre les dispositifs d'analyse et stratégie de prélèvement.

LES ENJEUX JURIDIQUES ASSOCIÉS AU RISQUE PLOMB

Identifier les différents codes applicables.
Connaître les différents services publics impliqués.
Lister les différentes responsabilités selon les codes applicables (Travail, santé, environnement, pénal)

LES DIFFÉRENTS DIAGNOSTICS PLOMB ET ÉVALUATION DES RISQUES

Identifier les types de diagnostic en fonction des résultats recherchés
Réaliser l'analyse critique d'un CREP et déterminer les limites du document.
Établir une méthode de préparation de visite des lieux avant et après travaux.

JOUR 2

LES OBJECTIFS DE RÉSULTATS FIXÉS PAR LA RÉGLEMENTATION

Définir les règles applicables Code du Travail et Code de l'environnement.
Lister les prescriptions incontournables techniques, santé, CMR.

PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Comparer et choisir une technique opératoire.

Définir les moyens et équipements de protection. Déterminer les procédures d'intervention intégrant les mesures de prévention (décontamination, hygiène, gestion des déchets).

NB : Susceptible d'être modifié en fonction des évolutions réglementaire.

Méthodes et moyens pédagogiques

MOYENS :

Livret de formation, diaporama interactif, capitalisation connaissances professionnelles, cas pratiques adaptés aux différentes activités concernées, films pédagogiques et vidéos ciblées sur des modules spécifiques de la formation, matériel de vidéo projection, plateforme pédagogique dédiée (SAS de sécurité, zone de confinement)

MÉTHODES :

Active, participative et démonstrative

MODALITÉS :

- Présentiel
- Point en amont de la formation avec restitution du besoin
- Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation de l'évolution pédagogique
- Évaluation à chaud de satisfaction en fin de formation Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application

Informations modalités et délais d'inscription

DATE :

nous consulter ou sur <https://www.sonelo.com/>

LIEUX :

Site de formation : Les-Alluets-le-Roi (78)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

Si prise en charge directe : bulletin d'inscription signé 15 jours avant la formation (paiement avec retour de la convention signée)

Si prise en charge par un organisme financeur : envoi du dossier de financement à compléter de 15 jours à 3 mois avant la formation selon le financeur (accord de prise en charge 7 jours avant le début de formation)

Envoi des documents par mail à contact@sonelo.fr ou courrier à SONELO 2 rue traversière 78580 LES ALLUETS-LE-ROI

Objectifs pédagogiques

Enseignement théorique : validation par un QCM

Avis du formateur en vue de l'élaboration, par l'organisme de formation, de l'attestation de compétence. (si défavorable, indiquer les lacunes)

pouvant être levées ou les motifs de refus). NB : la validation des objectifs de l'ensemble du stage est FAVORABLE lorsque les résultats des validations des enseignements théoriques et pratiques sont favorables. Un avis défavorable pour une des évaluations entraîne OBLIGATOIREMENT un avis défavorable.

Qualification Intervenant(e)(s)

Equipe technique SONELO et/ou partenaires référencés

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation des acquis théoriques par un QCM

Evaluation des acquis pratique par des exercices sur plateforme dédiée

Modalités d'Accessibilité

Nous contacter préalablement pour les personnes en situation de handicap

€ Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **750.00 €**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



Contactez-nous !

SONELO Formation

Tél. : 01.39.75.36.96

Mail : contact@sonelo.fr